

# **Christine Cayrou n'a jamais mis une seule note**

Une association lance un appel pour abroger les notes, source d'angoisse et d'échec pour les élèves. Les avis des enseignants, parents et élèves divergent

En plus de vingt-cinq ans de carrière, Christine Cayrou n'a jamais mis une seule note. Aussi bien dans les classes de Seine-Saint-Denis d'où elle vient, qu'à Fréjus. Directrice de l'école primaire Aubanel depuis cinq ans, cette maîtresse enthousiaste ne cache pas qu'elle assume beaucoup plus de travail en évaluant ses 25 enfants de CM2 qu'en mettant une note sur un cahier. « Mais c'est dix fois plus intéressant. On est vraiment au cœur de notre métier : trouver des solutions pour les enfants. Et l'ambiance en classe est plus agréable, sans moquerie par rapport aux plus faibles », résume-t-elle.

## **Sans rivalité**

Comme théoriquement tous les enseignants de Fréjus-Saint-Raphaël depuis l'arrivée de l'inspecteur de l'Education nationale Joël Hervé, qui a banni les notes, Christine Cayrou pratique donc l'évaluation, avec des mots sur les cahiers (bien, très bien, etc.) et des barèmes de A à D en fin de trimestre. « Ce sont des systèmes de repérages, explique-t-elle. On travaille sur la nature de l'erreur de l'enfant. On cherche ce qu'il n'a pas compris. Une note sèche n'a pas de sens. Avoir huit sur dix à une dictée ne renseigne pas sur ce que l'élève ne sait pas. » Dans sa classe, on ne parle pas de faute, mais d'erreur à corriger, en fixant à l'enfant un contrat par rapport à lui-même. Et sans rivalité avec les autres. « Ils ont bien le temps d'apprendre l'esprit de compétition », remarque la directrice. Même si elle sait bien que les parents font encore pression, malgré les efforts d'explication à leur égard. Comme ce papa, devant l'école, qui lâche : « Quand même, j'aimerais bien connaître le classement de mon fils. » C'est précisément contre cette culture de la note et du classement, encore bien ancrée dans la mentalité française, que l'Afev (1) lance une croisade pour supprimer tout bonnement la notation en primaire.

## **Première note à 11 ans**

Premiers signataires de cet appel : le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, le pédopsychiatre Marcel Rufo, le directeur de Sciences-Po Richard Descoings...

« Cette démarche s'appuie sur la constatation de la réelle souffrance ressentie par les enfants en difficulté que nous suivons, explique le directeur général de l'Afev Christophe Paris en citant une étude. Nous avons la conviction que les notes sont contre-productives et injustes. La plupart des pays européens ne notent pas. En Finlande, un des meilleurs pays au monde en matière de réussite éducative, l'élève a sa première note à 11 ans. » En lançant ce débat, l'Afev ne pensait pas rencontrer un tel écho dans l'opinion publique. En quelques jours, elle a engrangé 10 000 signatures.

Un débat qui n'a rien de nouveau, s'étonne Joël Hervé. Et cet inspecteur de circonscription (Fréjus-Saint-Raphaël) de rappeler la directive de l'Education nationale datant de 1969 : « Ce qui importe, ce sont les progrès de l'élève par rapport à lui-même. Leur constatation n'exige pas nécessairement une note chiffrée. » Subtil. La note n'est pas interdite, mais pas encouragée. Autre étape : en 1992, le ministère envoie les premiers livrets d'évaluation non notés. Peut-être parce qu'ils n'étaient pas assez bien expliqués, des enseignants se sont engouffrés dans cet espace de liberté, d'autres non.

Combien sont-ils encore à utiliser un barème noté classique? Nul ne le sait, faute d'études sur le sujet. Une majorité de maîtres seraient convertis à l'évaluation. Les parents, eux, semblent plus difficiles à convaincre, car l'école constitue un enjeu énorme en terme de réussite sociale. En même temps qu'une importante source d'angoisse pour les enfants, regrette Boris Cyrulnik. La note ne fait qu'en rajouter.

## **Depuis trois ans à la faculté de La Garde, un prof remet l'exercice au goût du jour.**

La nécessité fait loi, vu l'orthographe défaillante de la "génération SMS"

Qu'on l'appelle opération orthographe ou remédiation orthographique, il s'agit dans les deux cas de donner des dictées à l'université. L'idée peut sembler saugrenue, mais elle comble de graves lacunes que Loïc Drouallière, 38 ans, constate depuis le début de sa carrière en 2000. « Pour moi, il est impossible de laisser les étudiants entrer dans le monde du travail comme ça. Il faut agir maintenant car ils sont au dernier étage de l'enseignement avant leur entrée dans la vie active. » Depuis trois ans, les jeunes gens inscrits en première année de DUT

“techniques de commercialisation” suivent sans exception un module de remise à niveau en orthographe, qui s’étale sur les deux années de formation.

### « Ça ne marche pas sans contrainte »

De sa propre initiative, Loïc Drouallière, prof de communication et d’expression, dégage douze de ses cinquante heures d’enseignement par classe. Des séances de vingt minutes durant lesquelles les étudiants plancheront sur une quinzaine de dictées au vocabulaire professionnel, des exercices ciblés et variés, des challenges. Sans oublier le précieux temps de la correction, où l’on apprend de ses erreurs. « Il faut une contrainte, un rendu de copie, une notation, sinon ça ne marche pas, ça ne fait pas de sens pour eux. Sans jamais baisser les bras, il est certain que je brasse parfois de l’air. Mais les voir progresser est très satisfaisant », confie Loïc Drouallière. Une élève peut diviser son nombre de fautes par deux, en trois semaines.

Fin du fin : le prof anime un site Internet sur lequel les étudiants peuvent revoir les dictées d’examen pour travailler eux-mêmes. Un graphique personnalisé de relevé de notes finit d’impliquer les élèves.

Ceux-ci comprennent tout l’intérêt de maîtriser la langue française, car cette capacité fait nécessairement la différence à CV équivalent. Les recruteurs ont pris l’habitude de mettre en place des exercices de rédaction lors des entretiens d’embauche. « Quel est mon rôle si ce n’est leur donner des compétences monnayables sur le marché du travail? », interroge le prof qui fait sa thèse sur l’orthographe, « cette patate chaude que se refilent tous les enseignants. » Selon lui, l’apprentissage de l’orthographe est « assez bien fait au primaire, mais laissé à l’abandon au collège et au lycée. À l’inverse de la logique mathématique du calcul, la maîtrise de la langue n’est plus systématiquement sanctionnée dans le second degré. Et on laisse les lacunes s’installer jusqu’au bac. »

### 92 % des étudiants approuvent

Une solution passerait par une pratique régulière de la dictée, malgré son caractère terrifiant : « La dictée reste la seule évaluation du système scolaire pour laquelle la notation est faite à l’envers, de 20 à 0 en fonction du nombre de fautes. Cette notation est héritée du certificat d’études, où cinq fautes valaient zéro. Il suffit de moderniser les barèmes pour rendre l’exercice moins traumatisant. » Après une réaction négative devant un exercice qui tend à les infantiliser, les étudiants perçoivent le bien-fondé des dictées : 92 % d’entre eux, sondés anonymement, disent vouloir continuer l’expérience en seconde année. L’adhésion est moins franche dans le corps des professeurs. En sous-main : l’idée selon laquelle un prof de fac, par ailleurs chercheur dans sa spécialité, se dévalorise à donner des dictées. Loïc Drouallière rassure : « La remédiation orthographique gagne du terrain. Elle est soutenue par l’équipe enseignante du département “techniques de commercialisation” de l’IUT. » Mieux : dix-neuf des quatre-vingt-quatre universités françaises ont lancé un programme de remise à niveau à la dernière rentrée. Preuve qu’une idée, même isolée, fait des émules quand elle est bonne.

**Pour l’anecdote, le rédacteur de Var-matin a fait deux fautes à la dictée reproduite par ailleurs. Faites le test!**

---

### Exemple d’une dictée

“Le litige commercial portait sur quatre mille euros hors taxes. Les rapports d’expertise se sont contredits aux dépens d’une procédure judiciaire qui s’est révélée onéreuse. Ils semblent attester d’une volonté commune à mes deux vendeuses. Je les emploie depuis sept années consécutives et les accusations nous ont porté tort à être ainsi exposées publiquement. A l’instar de l’avocat, le caractère influent dont bénéficient les experts nous laisse peu de marge. Sans scrupules, je les soutiendrai jusqu’au terme de cette épreuve qui les a immanquablement bouleversées car elles n’y sont pour rien